



# La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 36 - août 2014

## **Le Billet du Syndic**

Bon, puisqu'il n'y a pas eu de véritable été, alors tablons sur un bel automne ! Saison toute de beautés colorées, d'oiseaux sur le départ et de transition, mais aussi qui aura vu, après l'Open Air 2014, le festival des Granges et ses spectacles d'excellente qualité, sous la houlette des très dynamiques metteurs en scènes. L'animation ainsi créée dans le village et sur les Pâquis aura donné un bel élan de vitalité à notre commune.

Mais ce qui doit retenir notre attention pour ces prochains mois, ce sera bien les grands chantiers qui dessineront le futur de notre village. En effet, après avoir connu plusieurs rebondissements, les plans d'aménagements du territoire vont être mis à l'enquête dans le dernier tiers de l'année.

Autre chantier, autre enjeu, la fusion de communes. Dossier hautement délicat et pourtant relevant de tels enjeux de société que nous espérons pouvoir répondre aux attentes de tous. Il est important de mentionner, que la municipalité ne désire pas imposer à tout prix cette fusion, mais bien, au final, mettre en œuvre le désir de la majorité de la population.

Penser l'avenir et le devenir de notre commune est une tâche primordiale pour la municipalité, mais cela ne peut se faire qu'avec l'appui et la sagesse populaire de vous tous.

## **Open Air 2014**

Temps froid, mais ambiance chaleureuse ! Pour la huitième fois, les organisateurs de cette manifestation ont « mis le paquet » pour que cet évènement, devenu régional au sens très large, soit une réussite.

Car oui, comment qualifier autrement ce rassemblement de notre population qui, unie dans l'envie de partager sa convivialité et son ouverture, a su créer au fil des stands et des soirées, ce qui caractérise les nombreuses manifestations de l'Association La Chaux 2000. Beaucoup de rires ont éclaté et de nombreuses anecdotes sont nées de ces soirées, gages de souvenirs tout au long des prochains mois.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et ces moments inoubliables offerts à nos hôtes!

## **Démission à la Municipalité**

Pour des raisons de santé indépendantes de sa volonté, M. Denis Jotterand nous a signifié devoir démissionner de la Municipalité. Nous devons de fait organiser une élection complémentaire comme l'exige la loi sur les communes. Celle-ci aura lieu le **dimanche 30 novembre 2014**.

La Municipalité est à disposition de toutes personnes intéressées désirant des informations sur les tâches et fonctions qui incombent à ce poste.

## **Conseil général**

La prochaine séance extraordinaire du Conseil général aura lieu le **jeudi 25 septembre 2014**.

A l'ordre du jour : Préavis n° 27/2011-2016 concernant l'Arrêté d'imposition 2015, Préavis No 28/2011-2016 concernant l'achat de parcelles de forêt.

## **Fusion**

Une soirée d'information et de débat se déroulera au Pré-Aux-Moines à Cossonay, le **mardi 16 septembre à 19h00**, réunissant la population des 3 communes de La Chaux, Dizy et Cossonay. Nous vous attendons nombreux pour cet important projet sur l'avenir de nos communes. Cette soirée sera l'occasion de vous donner les premiers éléments qui ont permis aux trois municipalités de mettre sur pied un tel projet, mais nous vous rendons attentifs qu'il ne s'agira aucunement d'un projet complet et ficelé prêt à être débattu devant les organes législatifs.

Au programme de cette soirée :

- Informations générales du comité de pilotage
- Présentation de la situation de la localité de Colombier (commune d'Echichens)
- Présence de la fiduciaire BDO
- Assistance aux questions par M. L. Curchod, « M. fusions » du canton de Vaud

Cette soirée vous permettra de poser vos questions et de nous faire part de vos réflexions.

La municipalité espère que nombre d'entre vous seront présents et nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

## **Révision du PGA et PPA le Hameau**

Ces deux dossiers sont à bout touchant de la mise à l'enquête publique.

Nous vous informerons de la date de la nouvelle séance publique qui vous permettra de voir quels ont été les modifications et ajustements réalisés depuis une année.

## **Inauguration du réservoir de Vy de Mauraz**

Le Groupement « Vy de Mauraz » est heureux de vous inviter à l'inauguration du nouveau réservoir sis à Cuarnens, le 27 septembre prochain. Vous trouverez le programme sur le papillon ci-joint.

## **Déchets compostables et méthanisables**

Si vous hésitez sur ce que vous pouvez mettre dans la benne jaune, voici un petit rappel de la liste des déchets organiques compostables et méthanisables :

- tous les restes de repas crus et cuits
- épluchures de légumes et fruits, pelures d'agrumes, peaux de bananes
- marc de café, restes de thé
- coquilles d'œufs, coquilles d'huîtres et moules, coquilles de noix, noisettes...
- litières d'animaux
- cendres de bois de cheminée
- gazon